



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire du Ministre n° 48/17 du 10 OCT 2017

A

Messieurs les Présidents des Universités,

Monsieur le Directeur Général de la Direction Générale des Etudes Technologiques (DGET),

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux centraux du Ministère, des Centres de Recherche.

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Doyens des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Objet : Fonds compétitifs pour la Valorisation des PFE et de la Recherche-Innovation.

Dans le cadre du Fonds d'innovation pour l'Employabilité lancé par voie de la circulaire n°26/17 du 14 juin 2017 et en application des mesures annoncées le 25 mai 2017 pour soutenir une recherche innovante créatrice de la valeur et d'emplois, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) lance un appel à projets pilotes relatif au programme d'action pour la valorisation des résultats des travaux de fin d'étude et de recherche et pour la mobilité vers l'entreprise (*Termes de références en Annexes*) :

Cet appel comprend deux volets :

1. **Le PAQ-Post-PFE** s'adresse à toutes les équipes porteuses d'un Projet de Fin d'Etudes (PFE) innovant pouvant aboutir à une innovation, à un nouveau procédé ou produit sur le marché. L'objectif de ce premier appel à propositions est d'encourager (i) la promotion de la valorisation et du transfert des résultats des PFE vers le système productif, (ii) l'incitation des étudiants et jeunes diplômés porteurs de projets innovants à la mobilité vers les entreprises pour la valorisation de leurs travaux ou encore pour la création de start-up et Spin Off et, de manière plus globale, (iii) le développement de la culture de l'innovation au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR).

Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Slim Khalbous

2. **Le PAQ-Collabora (ou PAQ PARI-Tech)** vise le renforcement de la synergie entre les différentes composantes du parc scientifique ou technopôle : Centres de recherche, EESR, Start-Up dans les pépinières et les entreprises et ce, à travers le financement de projets collaboratifs proposés pour résoudre des problématiques ayant trait avec la Recherche-Innovation et soulevées par une de ces composantes. Ce nouveau programme fédérateur vient compléter les mécanismes incitatifs de la recherche innovation qui s'inscrivent dans cette vision collaborative. Les résultats attendus sont : (i) la mise à disposition des start-up et des entreprises de paquets technologiques issus de ces projets collaboratifs, (ii) l'amélioration de la compétitivité des entreprises innovantes et donc de leur offre d'emploi et, (iii) l'encouragement à la création de nouvelles entreprises grâce à une innovation technologique dynamisée.

*Une grande importance sera accordée à l'alignement des propositions de projets avec les défis de l'économie tunisienne. Pour cette première édition, les porteurs des notes conceptuelles du PAQ-Post-PFE et du PAQ-Collabora qui auront été sélectionnées seront invités à les présenter lors des **Journées Nationales de Valorisation de la Recherche les 8 et 9 novembre 2017** et disposeront d'un stand pour se faire connaître, nouer de nouveaux partenariats et élargir leurs champs de collaboration.*

Le Ministère mettra à profit le mécanisme compétitif du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) pour le financement des PAQ-Post PFE et PAQ-Collabora et ce, pour la dimension compétitive et l'équité des chances qu'il défend dans l'attribution des allocations.

2

Les institutions universitaires publiques éligibles : Universités, Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique (EESR) et les Centres de recherche (CR) sont invités à s'organiser en consortia avec des partenaires du monde socio-économique et à présenter des propositions de projets en réponse à ces appels à propositions.

Compte tenu de l'importance que revêtent ces deux appels à propositions, messieurs les Présidents d'Universités et le Directeur Général de la DGET, mesdames et messieurs les Doyens et Directeurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, messieurs les directeurs généraux des Centres de recherche sont invités à tout mettre en œuvre pour le succès de cette nouvelle initiative et pour l'atteinte de ses objectifs d'une meilleure employabilité de nos jeunes diplômés et de la valorisation de leur potentiel d'innovation ainsi que celui des structures de recherche de l'Université Tunisienne.

Avec mes vœux de plein succès aux candidats !

Slim Khalbous,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique

